

Flash Infos n°18-04

07 septembre 2018

Syndicat National des Activités Physiques et Sportives
www.snapseducation.fr



CTS : vers une mise en extinction ?



La lettre de cadrage budgétaire adressée par le Premier ministre à Laura Fessel, alors encore ministre des sports, a été partiellement divulguée par l'AFP. Matignon envisage la suppression de **1600 ETP sur 4 ans** (55% des effectifs du ministère), en ciblant particulièrement les **CTS**.

C'EST INADMISSIBLE ET SUICIDAIRE !

Si ces directives devaient être confirmées, il s'agirait :

1. d'une attaque ciblée et injuste contre les experts du sport que sont les CTS :

Le Gouvernement, toujours avide d'économies, n'a pourtant aucune bonne raison de stigmatiser une catégorie d'agents publics dont chacun s'accorde à dire qu'ils sont un maillon essentiel du fonctionnement du sport français. Leur part de responsabilité dans la réussite de nos médaillés et dans le développement du sport est incontestable. Balayer d'un revers de manche l'engagement et le mérite de toute une profession, c'est se rendre coupable de discrimination collective.

2. d'un plan social inégalé dans la Fonction Publique de l'État, car les départs en retraite ne suffiraient pas !

Avec une centaine de départs en retraite chaque année (tous corps confondus, PS, CTPS et IJS), l'objectif d'amputer le ministère de 1600 ETP sur 4 ans imposerait 300 départs « volontaires » chaque année, dont une partie vers le privé ! L'importance du sport dans la société civile, son impact éducatif, sa place dans la vie de millions de nos concitoyens exigent une intervention massive de l'État et une véritable politique sportive pour la Nation, pas un plan de licenciements économiques d'envergure.

3. de l'assurance de faire des JO de PARIS 2024 un fiasco complet !

L'immense majorité des équipes nationales et des structures de haut-niveau sont encadrées par des CTS. Ils sont les plus expérimentés, les plus compétents et les plus performants des cadres techniques dans les fédérations. Il n'est pas envisageable de supprimer un quart des CTS dans chaque fédération pendant 4 ans pour laisser le sport français exsangue 2 ans avant d'accueillir les JO.

Le Premier ministre doit revoir rapidement sa copie sous peine de sacrifier définitivement la réussite de PARIS 2024 et de détruire durablement le moteur de la performance sportive française.



Les personnels techniques et pédagogiques du ministère des sports sont essentiels pour garantir notre performance sportive. Il faut les préserver, pas les sacrifier !